



**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Conseil du 27 septembre 2021*

**DELIBERATION DU CONSEIL  
DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : TRANSFORMATION D'EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET RELEVANT DU CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX**

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 27 septembre à 17h30 le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 21 septembre 2021.

**PRESENTS :** BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, GIAMARCHI Marie-Dominique, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MALAFRONTÉ Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

**ONT DONNE POUVOIR :**

DE CASALTA Jean-Sébastien	à	ZUCCARELLI Jean
PIPERI Linda	à	SAVELLI Pierre
LACAVE Matteo	à	POLISINI Ivana
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO
LINALE Serge	à	ROMITI Gérard

**ABSENTS :** DE GENTILI Emmanuelle, VESPERINI Françoise, SIMEONI Gilles.

**QUORUM : 14**

M. Pierre-Baptiste Simoni est élu secrétaire de séance.

**OBJET : TRANSFORMATION D'EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET RELEVANT DU CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX**

Le Conseil de la Communauté d'agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable de la commission « Mezi di a culletività » et du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Considérant les motifs évoqués ci-dessous ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE  
(A l'unanimité)**

-De modifier les emplois permanents ainsi qu'il suit :

<b>N° poste budgétaire</b>	<b>Financement actuel</b>	<b>Nouveau financement</b>	<b>Motif</b>
PB-00367	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	Transformation de poste budgétaire par cadre d'emplois pour permettre aux agents de pouvoir bénéficier d'avancements de grade.
PB-00365	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	Transformation de poste budgétaire par cadre d'emplois pour permettre aux agents de pouvoir bénéficier d'avancements de grade.
PB-00366	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	Transformation de poste budgétaire par cadre d'emplois pour permettre aux agents de pouvoir bénéficier d'avancements de grade.

**OBJET : TRANSFORMATION D'EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET RELEVANT DU CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX**

-De procéder à la modification du tableau des effectifs correspondante ;

**DIT**

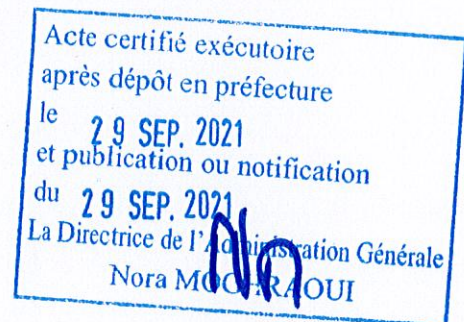
Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sont inscrits au budget principal, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**LE PRESIDENT**

*[Signature]*  
**Louis POZZO D'BORGO**



***La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.***